

# COMMISSION VIE SCOLAIRE

**Jeudi 8 février 2018**

Présents (voir la feuille d'émargement en annexe 1) :

- DESSITE Christèle (Maire Adjointe)
- GAVEAU Simone (Maire)
- HUET Chantal (Maire Adjointe)
- JAVARY Claude (Maire Adjoint)
- JUIGNET Patricia (Conseillère Municipale)
- LAMBRIOUX Christophe (Responsable RESTAUVAL)
- LESIEUR Denis (Conseiller Délégué à la Vie Scolaire)
- PAYNEAU Sylvie (Agent Élémentaire et Animatrice ALSH)
- PETER Anne (Parent d'élève)
- PROUX Pascal (Chef cuisinier)
- ROGER Sylvie (ATSEM - Maternelle)

Excusés

- VICTOR Véronique (Parent d'élève)
- BIGOT Gisèle (Conseillère Municipale)
- de MISCAULT Mathieu (Parent d'élève)
- NOLIERE Joëlle (Conseillère Municipale)

La réunion a débuté à 18h15, par un tour de table, avec la présentation de Christophe LAMBRIOUX, qui remplace Pascal LAMOTTE, devenu responsable régional de Resteauval.

Le sujet principal évoqué lors de cette réunion a été le courrier envoyé à l'ensemble des parents en fin d'année, cosignés par Madame la Maire, le Coordinateur du SEJ, le Chef de cuisine et le Directeur de l'Ecole Primaire (voir en annexe 2).

Mme Peter signale qu'elle a été très surprise de ce courrier car elle ne s'y attendait pas (son fils, en CP, ne lui avait parlé de rien avant). Compte tenu de la façon dont le courrier est rédigé, elle ne savait pas si elle était ciblée particulièrement ou si le même courrier avait été transmis à tous les parents. Elle aurait préféré qu'il y ait plus de dialogue avant ce courrier.

Il est vrai que les années passées, les courriers de ce type étaient beaucoup plus ciblés. Mais, cette année, les problèmes de comportement touchent plus d'enfants. Les parents des enfants qui semblent plus « meneurs » ont été reçus directement par Madame la Maire.

Les vacances scolaires ne semblent pas avoir été bénéfiques puisque les comportements inappropriés perdurent depuis le début d'année (il reste d'abord un élève qui est très difficile à canaliser, malgré une exclusion de 2 semaines). Certains enfants ont même parfois peur de cet enfant même si d'autres sont plus à « l'asticoter » pour le faire réagir, ce qui n'arrange rien.

L'autre thème du courrier était relatif au gaspillage alimentaire, qui reste quand même trop important. Mais il est impératif que les enfants puissent continuer à goûter de tout et notamment les entrées.

Madame Peter demande s'il ne serait pas possible d'avoir 1 journée dans l'année où le restaurant scolaire serait accessible aux parents qui pourraient venir déjeuner au milieu des enfants ?

## Commission Vie Scolaire 8 février 2017

Ceci semble difficile à mettre en œuvre, pour des raisons de place (il y a déjà plusieurs arrivées parce que les enfants de l'élémentaire sont nombreux à déjeuner le midi). De plus, s'ils voyaient leurs parents, ils ne seraient probablement pas aussi « naturels » que les autres jours ...

Idéalement, il faudrait peut-être faire rédiger par les enfants eux-mêmes une sorte de charte du comportement dans le Restaurant (bien sûr en y associant les enseignants) ?

A noter (remarque du personnel d'encadrement) : lorsque les enfants doivent couper la viande et qu'ils ont du mal, ils ont tendance à se lever beaucoup plus souvent, ce qui augmente les débordements, notamment vis-à-vis du personnel. Au Centre de Loisir, les animateurs mangent avec les enfants et il y a plutôt moins de gaspillage. En période scolaire, le personnel est plutôt perçu comme des surveillants et ils ne mangent pas avec les enfants.

**Hors réunion**, Madame Peter nous indique qu'elle vient de lire le Procès-verbal du Conseil des Elèves, rapporté de l'école par son fils (qui y a participé hier en tant que Délégué Suppléant). Parmi les divers sujets abordés, la discussion a porté sur le Restaurant Scolaire, un sujet qui intéresse les enfants, et sur lequel ils ont des choses à dire. L'annexe 3 présente l'extrait du compte-rendu du Conseil des Elèves relatif à ce sujet.

Les enfants sont désireux d'un bien-vivre dans le domaine scolaire en général (et au Restaurant Scolaire en particulier), ils comprennent l'importance des règles et s'y réfèrent. Donner aux enfants la parole sur leur cadre de vie à l'école, par délégués interposés, et les impliquer dans le bien-vivre, c'est une démarche pédagogique et citoyenne, menée à l'école élémentaire par les enseignants et adultes encadrant les enfants.

En conclusion de la réunion :

- Il y a des robinets d'eau qui présentent une pression trop importante, ce qui a tendance à arroser les enfants ;
- Les personnes qui encadrent les enfants signalent qu'il faudrait
  - rajouter des porte-manteaux pour les enfants (quitte à les décaler en hauteur) ;
  - prévoir un porte-manteau pour les adultes, côté élémentaire (format perroquet).
- Le chef a commandé de la vaisselle supplémentaire. Et notamment des petites cuillères (actuellement, les enfants mangent les petits suisses avec une cuillère à soupe).


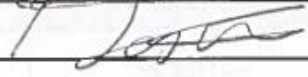
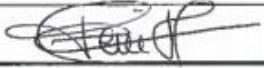


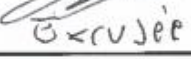


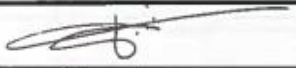

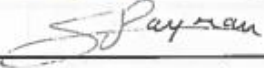
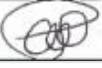
Mme Peter est très contente d'avoir une restauration scolaire sur place, avec du personnel investi et un chef qui essaye de préparer sur place au maximum.

**Rappel** : les menus du Restaurant Scolaire sont présents sur le site de la commune : <http://saintsulpicedepommeray.fr/accueil/enfance-jeunesse/le-restaurant-scolaire/>

Commission Vie Scolaire  
8 février 2017

**ANNEXE 1**

**Feuille d'émargement**

NOM / Prénom	Fonction	Signature
Simone GAVEAU	Maire	
Denis LESIEUR	Conseiller Délégué à la Vie Scolaire	
Patrice CHARRET	Maire Adjoint	
Christèle DESSITE	Maire Adjointe	
Chantal HUET	Maire Adjointe	
Claude JAVARY	Maire Adjoint	
Gisèle BIGOT	Administrée	 Gisèle
Eliane GUILLOT	Conseillère Municipale	
Patricia JUIGNET	Conseillère Municipale	
Joelle NOLIERE	Conseillère Municipale	Excusée
Christophe LAMBRIOUX	Responsable Régional RESTAVAL	
Nicolas DUCHET	Coordinateur du Service Enfance Jeunesse	
Pascal PROUX	Cuisinier	
Représentante de l'école maternelle	ROGER Sylve	
Représentante de l'école élémentaire	Adjoint d'Animation Sylvie PAYNEAU	
Aurélie BRIDIER	Parent d'élève	Excusée
Amaury DELMAS	Parent d'élève	
Mathieu DE MISCAULT	Parent d'élève	Excusé
Delphine DEVINEAU	Parent d'élève	
Anne PETER	Parent d'élève	
Véronique VICTOR	Parent d'élève	Excusée
Gisèle BIGOT	Conseillère Municipale	Excusée

## ANNEXE 2

### ***Courrier du 19 décembre transmis aux parents des enfants déjeunant au Restaurant Scolaire***

SG/ND/AB/PP

Saint-Sulpice-de-Pommeray,  
le 19 Décembre 2017

**OBJET : Mauvais comportements sur les temps de repas scolaire.**

Madame, Monsieur,

Nous déplorons depuis quelques semaines des débordements inacceptables et répétitifs lors des temps de repas scolaire de l'école élémentaire.

En effet, de nombreux comportements violents entre enfants, des actes d'irrespect envers les adultes œuvrant à l'accueil des enfants, de la gaspille sont régulièrement constatés.

La collectivité va réaliser quelques petits travaux pour accueillir le plus confortablement les enfants au restaurant scolaire pendant ces vacances de fin d'année.

Nous vous demandons de votre côté de bien vouloir revoir avec vos enfants l'attitude bienveillante à avoir au regard de tous pour que ces temps soient un moment de plaisir pour tous, où chacun puisse se ressourcer, en s'initiant (peut-être) à de nouvelles saveurs. Nous avons la chance d'avoir à la tête de notre restaurant scolaire, une équipe de cuisine très investie dans la préparation des repas, confectionnés essentiellement à base de produits frais. Il est donc demandé aux enfants de goûter chaque plat choisi.

Malheureusement, si certains agissements continuent, nous serons dans l'obligation de ne plus accepter les enfants dans nos accueils, pour une réelle prise de conscience.

Vous remerciant de votre compréhension.

Toutes nos équipes, vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

**Simone GAVEAU**  
Maire

**Nicolas DUCHET**  
Coordinateur du Service Enfance Jeunesse

**Pascal PROUX**  
Chef cuisinier du restaurant scolaire

**Arnaud BUFFET**  
Directeur de l'école élémentaire

## ANNEXE 3

### ***Extrait du Procès-Verbal du Conseil des Elèves du 8 février 2018***

#### **Chef de cantine**

Il y a beaucoup de bazar à la cantine. Les adultes pourraient désigner des chefs de cantine qui relèveraient les noms de ceux qui font du bruit.

#### Problème :

- on ne peut pas dénoncer ses copains.
- est-ce que les autres élèves vont obéir ?

Les délégués font la liste de ce qu'il faudrait faire pour que tout se passe bien :

- respecter la nourriture
- éviter de chahuter durant le repas
- respecter et être poli avec tout le monde
- avoir un langage adapté et non grossier
- se déplacer de la cour à la cantine sans faire de bêtises
- gouter un peu de chaque plat

Le conseil observe que cette liste correspond au règlement qui a été établi par les CM1 et qui va être réalisé avec les enfants de la garderie. Il souhaite qu'il soit fini rapidement et affiché dans la cantine.